



## Plan de travail pour l'année 2007 et échéancier

---

### **- Contribuer au développement de la classification des diagnostics infirmiers de NANDA, la classification des interventions (NIC) et la classification de résultats de soins infirmiers (NOC) : (selon les besoins)**

- Offrir une bourse d'études au niveau universitaire (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle) : Voir le document *Bourse d'études de l'AQCSI*
- Offrir une bourse de recherche aux infirmières et enseignantes en soins infirmiers : Voir le document *Bourse de recherche de l'AQCSI*
- Offrir notre soutien pour la révision ou le développement de nouveaux diagnostics infirmiers, interventions ou résultats
- Collaborer au comité de révision des diagnostics infirmiers de NANDA International
- Participer au congrès NNN de 2008 en supportant en partie un membre de l'AQCSI ou toute infirmière du Québec intéressée répondant aux critères de sélection établis
- Assurer un suivi avec M. Tran sur le projet de codage du langage infirmier (français) en vue de l'informatisation : juin 2007

### **- Faire connaître le rôle de l'AQCSI sur le développement du langage infirmier**

- S'assurer que nos écrits établissent plus clairement des liens entre les classifications de soins infirmiers et la Loi des infirmières et infirmiers dont le plan thérapeutique infirmier
- Être présente lors de congrès (*OIIQ en octobre novembre, AQIISTI en avril*)
- Écrire un article dans *Perspective infirmière* au sujet du concept de diagnostic infirmier et sa pertinence pour le plan thérapeutique infirmier ; proposer l'article en juin 2007

- Maximiser l'utilisation du site Web de l'AQCSI (*faire des ajouts ou corrections aux deux mois*)
- Produire une affiche-bannière pour mettre en valeur l'association lors de congrès ou conférence ; la réalisation est prévue pour septembre 2007

**- Planifier et débiter la traduction du volume de NANDA 2007-2008**

- Répartir le travail avec l'AFEDI : au printemps 2007
  - Former le comité de traduction : juin 2007
  - Répartir le travail entre les membres du comité : échéancier selon le contrat établi avec Masson
-